

Ciel ! Un député a vu le terroriste Abdeslam se laver les dents : l'avocat Berton porte plainte

écrit par Christine Tasin | 6 juillet 2016



Le ridicule ne tue pas. Pas plus que la mauvaise foi. Quant à l'atteinte à la vie privée d'un terroriste ayant mis fin à la vie tout court de dizaines ou de centaines de personnes... non seulement on s'en tape le coquillard, mais en plus on juge indécente la [plainte de Berton](#)

Le dit Berton est offusqué qu'un député de la République ait pu communiquer le scandaleux spectacle d'un terroriste ayant un étage à sa disposition en prison, une salle de sport pour lui tout seul, on en passe et des meilleures. Par ailleurs le traitement princier du terroriste se faisant avec l'argent du contribuable, le député a fait son devoir en informant la nation de ce qui se passe.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/04/abdeslam-en-prison-un-etage-deux-cellules-et-une-salle-de-sport-pour-lui-tout-seul/>

Le dit Berton, fort mal élevé, qui n'avait même pas daigné

accuser réception et répondre à deux de mes lettres où je lui demandais il y a deux ou trois ans s'il accepterait d'être mon avocat, est bien plus pressé auprès d'un salopard qui ne mérite que la mort -après torture tant qu'à faire-.

Ce Berton serait-il une outre bouffie d'orgueil ayant trouvé dans le terroriste de quoi se sentir exister, enfin, sous les regards des medias ?